



Ateliers d'art floral 2019-2020

GIERES

Salle Suzanne Noël

Rue des Palettes, Quartier du Japin

38610 Gières

Le mardi de 14 h à 16 h

Mardi 8 octobre 2019	«Découverte»	<i>Inscription avant le 15 septembre</i>
	<i>Découverte du support de l'année. J'apporte 3 longueurs de Polygonum de 50 cm.</i>	
Mardi 12 novembre 2019	«Roses cloisonnées»	
	<i>Je n'apporte pas le support de l'année.</i>	
Mardi 17 décembre 2019	«Noël cotonneux»	
	<i>J'apporte le support de l'année et 3 grosses boules de Noël blanches.</i>	
Mardi 14 janvier 2020	«Espérance»	
	<i>J'apporte le support de l'année.</i>	
Mardi 11 février 2020	«Tout feu tout flamme»	
	<i>J'apporte le support de l'année.</i>	
Mardi 10 mars 2020	«Ronde de chatons»	
	<i>J'apporte le support de l'année.</i>	
Mardi 14 avril 2020	«Printemps couronné»	
	<i>J'apporte le support de l'année et 6 oeufs de caille cuits.</i>	
Mardi 12 mai 2020	«Fais ce qu'il te plait»	
	<i>J'apporte un objet insolite.</i>	
Mardi 9 juin 2020	«Bleu pétillant»	
	<i>J'apporte le support de l'année ainsi que 6 bouteilles plastique bleu de 75 cl (style Quézac) avec les bouchons.</i>	

Matériel à apporter à chaque atelier :

sécateur, couteau à lame, ciseaux, pince coupante, torchon, tablier, éponge, toile cirée de ±1m x 1m, règle, agrafeuse + agrafes, crayon + papier, appareil photo, caisse ou autre pour le transport de vos compositions.

Inscriptions	Françoise Chatel	06 17 10 63 22
Animateur Floriscola	Alain Héry	06 62 60 93 18 animefloral38@oobien.com
Responsable Floriscola	Didier Chapel	06 23 12 12 05

TARIFS	MODALITÉS
Adhésion Floriscola : 10 €	A régler lors de la 1 ^{ère} Inscription par chèque libellé à « Floriscola » (différent du chèque Atelier) à retourner avec vosre fiche d'inscription et vosre fiche d'adhésion dûment remplies. La carte de membre de l'Association vous sera envoyée par mail.
Support de l'année : 4 €	Chèque à l'ordre de Floriscola à remettre lors du 1 ^{er} atelier.
Ateliers (P.U) : 33 €	Établir autant de chèques que d'ateliers choisis Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date de l'atelier L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque Chèque à établir à l'ordre de Floriscola à envoyer à FLORISCOLA 16, rue Dr Calmette 38000 Grenoble

En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, Vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs.